

Ventes par le Shérif

FF No 7144.—LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE LA MUNICIPALITÉ D'HOCHELAGA vs MARIE LOUISE CREVIER.

10. Vingt lots de terre situés dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal; bornés en front par la rue Desery, connus sous les numéros un (1), deux (2), trois (3), quatre (4), cinq (5), six (6), sept (7), huit (8), neuf (9), dix (10), onze (11), douze (12), treize (13), quatorze (14), quinze (15), seize (16), dix-sept (17), dix-huit (18), dix-neuf (19), vingt (20), de la subdivision du lot officiel connu sous le numéro cinquante-deux (52), des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, paroisse de Montréal—sans bâtisses.

20. Trente-cinq lots de terre situés dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal; bornés en front par la rue Desery, connus sous les numéros vingt et un (21), vingt-deux (22), vingt-trois (23), vingt-quatre (24), vingt-cinq (25), vingt-six (26), vingt-sept (27), vingt-huit (28), vingt-neuf (29), trente (30), trente et un (31), trente-deux (32), trente-trois (33), trente-quatre (34), trente-cinq (35), trente-six (36), trente-sept (37), trente-huit (38), trente-neuf (39), quarante (40), quarante et un (41), quarante-deux (42), quarante-trois (43), quarante-quatre (44), quarante-cinq (45), quarante-six (46), quarante-sept (47), quarante-huit (48), quarante-neuf (49), cinquante (50), cinquante et un (51), cinquante-deux (52), cinquante-trois (53), cinquante-quatre (54) et cinquante-cinq (55), de la subdivision du lot officiel connu sous le numéro cinquante-deux (52), des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, paroisse de Montréal—sans bâtisses.

30. Treize lots de terre situés dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal; bornés en front par la rue Desery, connus sous les numéros cinquante-sept (57), cinquante-huit (58), cinquante-neuf (59), soixante (60), soixante et un (61), soixante et deux (62), soixante et trois (63), soixante et quatre (64), soixante et cinq (65), soixante et six (66), soixante et sept (67), soixante et huit (68), soixante et neuf (69), de la subdivision du lot officiel connu sous le numéro cinquante-deux (52), des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, paroisse de Montréal—sans bâtisses.

40. Trente-quatre lots de terre situés dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal, bornés en front par la rue Desery, connus sous les numéros soixante et treize (73), soixante et quatorze (74), soixante et quinze (75), soixante et seize (76), soixante et dix-sept (77), soixante et dix-huit (78), soixante et dix-neuf (79), quatre-vingt (80), quatre-vingt-un (81), quatre-vingt-deux (82), quatre-vingt-trois (83), quatre-vingt-quatre (84), quatre-vingt-cinq (85), quatre-vingt-six (86), quatre-vingt-sept (87), quatre-vingt-huit (88), quatre-vingt-neuf (89), quatre-vingt-dix (90), quatre-vingt-onze (91), quatre-vingt-douze (92), quatre-vingt-treize (93), quatre-vingt-quatorze (94), quatre-vingt-quinze (95), quatre-vingt-seize (96), quatre-vingt-dix-sept (97), quatre-vingt-dix-huit (98), quatre-vingt-dix-neuf (99), cent (100),

cent un (101), cent deux (102), cent trois (103), cent quatre (104), cent cinq et cent six (105 et 106), de la subdivision du lot officiel connu sous le numéro cinquante-deux (52), des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, paroisse de Montréal—sans bâtisses.

50. Trois lots de terre sis dans le quartier d'Hochelaga, cité de Montréal; bornés en front par la rue Desery, connus sous les numéros cent neuf (109), cent dix et cent onze (110 et 111), de la subdivision du lot officiel connu sous le numéro cinquante-deux (52), des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, paroisse de Montréal—sans bâtisses.

Pour être vendus en mon bureau, en la cité de Montréal, le DEUXIEME jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

F. F. No. 1764—ANDREW F. GAULT et al vs SIMON BEAUDRY

Un lot de terre situé dans le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal, étant la partie nord-est d'un certain lot de terre connu au plan et livre de renvoi officiel du dit quartier Sainte-Marie, comme lot numéro neuf cent quatre-vingt-quatre (984), la dite partie de terre contenant environ vingt pieds de front sur soixante et dix-huit de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins; borné en front par la rue Ontario, en arrière par partie du lot neuf cent quatre-vingt-sept, d'un côté au sud-ouest par l'autre partie du dit lot numéro neuf cent quatre-vingt-quatre, et de l'autre côté au nord-est par le lot numéro neuf cent quatre-vingt-cinq — avec la maison et autres bâtisses sus-érigées.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Montréal, le DEUXIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

J. ARTHUR FRANCHERE
—Deputé Shérif.

Bureau du shérif
Montréal, 23 Sept. 1896.



Si vous voulez un wagon express ou une voiture légère, de n'importe quelle sorte, notez ces prix :

Wagons express, légers pour épiciers et marchands \$50, \$60, \$70
Wagons express, lourds \$70, \$90, \$100
Voitures légères \$50
Voitures légères, couvertes \$65
Phaétons \$00
Voitures de familles, depuis \$110 à \$250

De même il est certain que des roues tournent, de même il est certain que ce sont les voitures que vous pouvez acheter à meilleur marché.

ESSAYEZ-EN UNE, CELA VOUS PAIERA

LATIMER
No 592 RUE ST-PAUL
21.4 MONTREAL

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

J. FULGENCE BEAUCHEMIN.

Épicier, 358 rue Rachel, Montréal, failli.

Les sous-signés vendront par encan public, en bloc ou en détail, à la place d'affaires du failli.

Vendredi, le 2 Octobre 1896 à 11 hrs a.m.

tout l'actif cédé par inventaire.

Stock d'épicerie, roulant et accessoires \$ 320 56
Dettes de livres par liste 100 75
Loyer des promesses à échoir au 1er mai 1897 231 00

\$1012 31

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi le 1er octobre 1896.

L'inventaire et la liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

BILODEAU & RENAUD, Curateurs.

15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

dans l'affaire de

CHARLES VAUDRY, Fils.

Épicier, No. 163 rue Rivard, Montréal, failli.

Les sous-signés vendront à l'encan public, à la place d'affaires du failli, en bloc ou en détail.

Vendredi, le 2 Octobre 1896 à 10 hrs a.m.

tout l'actif cédé d'après l'inventaire, savoir :

Épicerie, vaisselles et verrerie \$341 43
Ameublement de magasin, cheval et voitures 285 75
Dettes de livres par liste 121 64
Loyer des promesses à échoir le 1er mai 1897 187 50

\$936 32

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 1er octobre 1896. Inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

BILODEAU & RENAUD, Curateurs.

15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL

DIRECTION.	Milles fermées.		Milles livrés.	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 40	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt. et Dundee		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Roules Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
PACIFIQUE.				
M. et Toronto		8 00	9 00	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Farnham et St-Pie		3 00		12 30
Sherbrooke et L. Megara	6 45	6 50	10 00	
M. et Québec, N. B.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 80 p.m.)	7 45	315 & 80		1 00
M. et Winn. et Col. A.	8 40			10 00
M. et Pte Fort (S. 5.15)	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 07
Manitoba do	8 50			10 00
N. Brunswick G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS-UNIS.				
Centre J.L. & H.	8 00	5 20	9 00	MI.
		7 25	9 00	
Nouv. Anglet. C. V.		5 00	8 00	
		7 30		
Sud do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New-York et d'Ohio, celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposés avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 1.32 a.m. le lendemain.